



Romenay, le 19 Janvier 2012

**MAIRIE**  
DE  
**ROMENAY**

Code Postal : 71470

Tél. 03 85 40 30 90

Fax 03 85 40 38 67

E-mail : mairieromenay@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Vous êtes prié(e) de bien vouloir assister à la

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****JEUDI 26 JANVIER 2012****à 20 HEURES 30****SALLE DE LA MAIRIE****ORDRE DU JOUR**

- Bilan situation du Restaurant Scolaire (Présence des représentants de l'association à partir de 21H00)
- Réhabilitation du Logement de La Poste :
  - Prise en charge note d'honoraires EURL Camille Tronchet Economie (CTE) – 71100 CHALON SUR SAONE
  - Avenant n°1 au marché de Maîtrise d'œuvre (Assymetric Architecture - Mr FIERIMONTE Stéphane)
  - Avenant n°1 – Lot 3 Menuiseries Extérieures – 2MP FERMETURE – 01190 PONT DE VAUX
  - Avenant n°1 – Lot 8 Electricité VMC – SENNELEC – 71240 SENNECEY LE GRAND
- M.A.P.A. Renouvellement du parc informatique et contrat de maintenance de la Médiathèque suite à nouvelle consultation effectuée le 30.12.2011 + Problématique des licences sur les devis de la Mairie
- Location à la SARL APC : renouvellement du bail
- Transports Scolaires : Assurance à l'ANATEEP : renouvellement de l'adhésion du 01.01 au 31.12.2012.
- Mutuelle GRM : Avenant au contrat (augmentation taux de cotisation à compter du 01.01.2012 en raison des nouvelles dispositions relatives à la réforme des retraites)
- Mission d'Assistance technique dans le domaine de l'eau :
  - Assainissement Non Collectif : Avenant n°1 à la convention avec le Département (prolongation de la durée de la convention jusqu'au 31.12.2015)
  - Assainissement Collectif : Avenant n°1 à la convention avec le Département (prolongation de la durée de la convention jusqu'au 31.12.2015).
- Comité de la Foire de Pâques : demande de subvention 2012
- Bulletin Municipal : devis de la SARL Bourgogne Imprimerie – 71700 TOURNUS
- Projet d'aménagement d'un local SIVU dans le bâtiment de la mairie : étude du devis de Mr FERRARIS Pierre-Raphaël
- LA POSTE : projet d'adaptation des horaires à la fréquentation du bureau de Romenay à partir du 02.04.2012 (pour avis dans un délai de 3 mois à compter de la réception)
- Avis sur les demandes d'urbanisme
- Informations et questions diverses

**LE MAIRE,**  
**Didier GEROLT.**

